Chers productrices et producteurs de lait, chers sympathisants,

Ce n'est un secret pour personne : la politique agricole commune de l'Union européenne a besoin d'une réforme. Ces dernières années ont montré l'urgence d'avoir une production agricole pérenne et responsable. Et force est de constater que de premiers petits pas dans cette direction ont déjà été accomplis par la filière laitière. Entre octobre et décembre 2016, sur un marché secoué par la crise, des mesures d'incitation à un ralentissement de la production laitière étaient prises. Grâce à elles, rien qu'aux Pays-Bas et en Irlande, la production de lait reculait de respectivement 74 et 55 millions de kilogrammes. L'objectif poursuivi en vain au travers de l'augmentation des exportations et des interventions est cette fois atteint : la chute des prix est endiguée partout en UE. Alors que le prix du lait en Europe s'élevait encore au mois d'août 2016 à une moyenne d'environ 26 centimes/kilo, il était déjà remonté à 33 centimes en décembre.

Faut-il y voir un signe que les mesures agissant sur les volumes sont efficaces ? Bien sûr que oui ! Une action isolée peut-elle suffire ? Bien sûr que non. Le monde et les carrousels de traite continuent de tourner. Une mesure ponctuelle ne peut éternellement produire ses effets. Toutefois, elle peut servir d'exemple pour la mise au point d'un mécanisme permanent de gestion des crises qui serait mis à la disposition du marché du lait selon les besoins.

EMB bulletin mars 2017

- La politique agricole commune après 2020 - consultation publique
- Nous participons ! Contribution de l'EMB à la consultation sur la PAC
- Allemagne : Surtout ne pas lâcher prise
- Brader les excédents en exportant du fromage à prix cassé
- Colloque de l'OPL : la parole aux producteurs
- Exposition « Le lait voyage mal – pas les éleveurs laitiers »
- Une étude sur la politique agricole : la PAC a encore besoin d'être réformée
- Vous pouvez nous trouver sur Facebook

Contact

EMB - European Milk Board asbl
Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935
Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org
www.europeanmilkboard.org

Ces premiers pas doivent être rapidement suivis d'autres avancées. La politique agricole constitue un fondement solide et historique de l'édification européenne. Elle a profondément façonné le développement et peut continuer à le faire. Ses compétences doivent néanmoins demeurer fortes car l'agriculture ne peut servir de supermarché en libre-service pour les multinationales agricoles. La prochaine révision de la PAC doit ainsi clairement refléter les évolutions suivantes afin de mériter l'appellation de « réforme » :

- Elle doit générer un revenu décent pour les agriculteurs et ainsi combler les inégalités sociales ; elle doit aussi permettre une production régionale partout en Europe : attiser un développement équilibré sur le territoire de l'Union plutôt que de favoriser des concentrations nuisibles de la production !

- Dans le cadre de la nouvelle PAC, les acteurs doivent véritablement (pouvoir) assumer des responsabilités. Dans leur domaine, à savoir la production de lait cru, les producteurs peuvent agir de façon responsable en réduisant collectivement la production en cas d'excédents laitiers afin d'éviter la crise. Pour ce faire, un mécanisme permanent de gestion des crises abrité dans un cadre législatif adapté est nécessaire.

- L'Union européenne doit produire de façon responsable et ne peut nuire aux pays en voie de développement en bradant les prix.

Mobilisez-vous fortement avec nous autour de cette réforme, autour vos objectifs de la PAC ! Engagez-vous dans le

débat ! Il vous est notamment possible de participer à la consultation publique actuellement en cours en UE (Link Konsultation in der jeweiligen Sprache). Vous en apprendrez davantage à ce sujet dans ce bulletin d'information.

Bonne et intéressante lecture,

Silvia Däberitz, directrice de l'EMB

La politique agricole commune après 2020 - consultation publique

© Mauro Bottaro

Début février, la Commission européenne a lancé une enquête afin de déterminer les priorités de la future politique agricole. Toutes les parties prenantes – agriculteurs, citoyens, organisations – sont appelées à apporter leur expérience et leurs idées à la conception de la future politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne après 2020. La consultation durera 12 semaines en tout, jusqu'au 2 mai 2017.

Cette consultation se fait au moyen d'un questionnaire en ligne comprenant un total de 34 questions. La majorité des questions sont à choix multiple, permettent plusieurs réponses et ont pour objectif une hiérarchisation des priorités ainsi qu'une pondération des réponses. Ces questions concernent notamment les revenus des agriculteurs, les défis les plus importants pour l'agriculture et les zones rurales, la contribution des agriculteurs à la société, les objectifs de la politique agricole commune, etc. Certaines questions ont trait à des aspects très pratiques, comme des critères pour les paiements directs et des modalités de simplification de la PAC.

Des questions partiales : l'embarras du choix

Certaines questions sont présentées de manière très partiale : il n'est ainsi pas possible de donner une évaluation négative à l'orientation à l'export de l'agriculture européenne (question 22) – Le choix se limite exclusivement à des mesures visant à améliorer les performances à l'export ! On peut également critiquer l'obligation de choisir un maximum de trois réponses parmi différents objectifs de protection de l'environnement de la PAC.

Des propositions concrètes : donnez votre avis

Les questions les plus intéressantes sont les cinq questions ouvertes qui donnent la possibilité d'exprimer vos propres conceptions sur différents sujets, par exemple sur les problèmes et les obstacles de la PAC actuelle ou sur d'autres objectifs que la politique agricole commune devrait s'efforcer d'atteindre. Il est également possible d'y faire des propositions pour la simplification et la réduction de la charge administrative. On peut aussi ajouter un document supplémentaire (une prise de position, par exemple).

M. Hogan, le commissaire à l'agriculture, entend présenter les résultats de l'enquête à Bruxelles en juillet 2017 ; un premier rapport officiel sur la réforme prochaine de la PAC après 2020 devrait être remis à la fin de l'automne. Selon les plans de la Commission européenne, un nouveau paquet de réforme de la PAC après 2020 doit encore voir le jour au cours de la législature allant jusqu'à 2019.

L'European Milk Board participe à cette consultation et a déjà formulé des revendications pour l'avenir de la politique agricole (voir l'article suivant). Cette consultation publique est une occasion pour les producteurs de lait de présenter leurs idées et leur conception de la distribution des fonds directement à Bruxelles.

Questionnaire en ligne : Moderniser et simplifier la politique agricole commune (PAC)

Regina Reiterer, EMB

Nous participons ! Contribution de l'EMB à la consultation sur la PAC

L'EMB participe à la consultation publique sur la politique agricole commune. Nous considérons surtout les questions ouvertes comme une occasion de mettre en avant notre conception de l'avenir de l'agriculture. Nous nous sommes concentrés sur les questions suivantes.

Les questions fermées admettent 3 ou 5 réponses. À la question 1 (Quels sont les principaux défis auxquels sont confrontées l'agriculture et les zones rurales dans l'UE ?), l'EMB considère qu'un «Niveau de vie équitable pour les agriculteurs » ainsi que la réponse «Développement territorial inégal dans l'UE » sont d'une importance centrale.

À la question 2 (Parmi les instruments dont dispose actuellement la PAC, lesquels sont les mieux adaptés aux défis mentionnés ci-dessus ?), notre priorité va notamment aux «Mécanismes de gestion des risques » ainsi qu'à l'« Aide à l'intégration au sein des organisations de producteurs ».

La question 15 nous semble également importante (Parmi les objectifs suivants, quels sont ceux que la PAC devrait poursuivre en priorité ?). Du point de vue de l'EMB, «Assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs » et «Faire face aux incertitudes du marché » revêtent une importance centrale.

Nous voyons la question 22 (Quelles actions pourraient encore améliorer les performances de l'UE à l'exportation ?) de manière très critique. Il n'est pratiquement pas possible de d'exprimer une opposition à l'orientation à l'export, à part la réponse «Aucune action n'est nécessaire ».

À la question 28 (Dans quels domaines la PAC devrait-elle renforcer sa contribution aux zones rurales ?), nous considérons que les réponses «Favoriser la viabilité économique de l'agriculture dans l'ensemble de l'UE, en évitant la concentration de la production et de la population dans certaines zones » et «Créer et maintenir des emplois dans les zones rurales, notamment dans le secteur de la production agricole primaire » sont essentielles.

À la question ouverte 12 (Quels sont les principaux problèmes/obstacles empêchant la politique actuelle d'atteindre ses objectifs? Quels sont les facteurs à l'origine de ces problèmes?), les éléments suivants nous semblent importants :

Un objectif important – un revenu équitable pour les producteurs – n'est pas atteint car :

- Cet objectif n'est pas poursuivi sérieusement par la politique de la PAC actuelle et la dimension sociale de la PAC est négligée ;
- On accorde une bien moindre importance aux intérêts des producteurs qu'aux intérêts de l'industrie de transformation. La libéralisation du marché du lait cru est donc conduite avec des conséquences draconiennes pour les producteurs ;
- Nous manquons d'instruments compensatoires comme un mécanisme efficace de sortie de crise (voir PRM) ;
- Les premières tentatives comme la renonciation volontaire aux livraisons doivent maintenant être transformées en un instrument régulier de sortie de crise avec un ancrage législatif ;
- Les méthodes de calcul de la Commission européenne sont en partie problématiques. Par exemple, aucun revenu équitable n'est comptabilisé au niveau européen pour les dirigeants d'exploitation et la main-d'œuvre familiale lors du calcul des coûts de production.

Concernant la question 13 (Quels éléments de la PAC actuelle sont les plus pesants ou complexes, et pourquoi ?), nous sommes de l'avis suivant :

En cas de crise, l'absence d'ancrage d'un instrument de sortie de crise dans la PAC impose la tenue constante de réunions/délibérations de la Commission et des États afin d'adopter des mesures extraordinaires. En dehors du fait que seule la renonciation volontaire aux livraisons a permis de faire remonter les prix, ces réunions et délibérations *ad hoc* perpétuelles représente des coûts et des dépenses supplémentaires pour les contribuables et le monde politique. Ces

problèmes non résolus coûtent également très cher aux producteurs.

À notre avis, les éléments importants pour la question 16 (Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'ajouter des objectifs pour moderniser la PAC : si oui, lesquels ?) sont :

- La dimension sociale de la durabilité doit être ancrée plus fermement
- Cohésion au sein de l'UE : la PAC peut permettre de favoriser des évolutions vers davantage de cohésion. Cela signifie la promotion d'un développement plus équilibré au lieu de concentrations de production. Les prestations de l'agriculture (emplois, prospérité, etc.) sont ainsi distribuées de manière plus régulière à travers l'UE et les contraintes (environnementales, par exemple) ne se trouvent pas concentrées dans certaines zones.

À la question 33 (Avez-vous d'autres idées pour moderniser la PAC ?), nous évoquons la mise en œuvre du programme de responsabilisation face au marché afin d'éviter les crises.

La question 34 permet de joindre un document court, par exemple une prise de position. Nous soumettons ici le programme de responsabilisation face au marché (PRM) de l'European Milk Board.

Silvia Däberitz et Regina Reiterer, EMB

Allemagne : Surtout ne pas lâcher prise

© Franzfoto

La mise en œuvre de la mesure de régulation du deuxième paquet d'aide de l'UE l'a prouvé : il est possible de contribuer largement à une stabilisation du marché sans trop de bureaucratie. Tant au niveau national qu'européen, il suffisait de remplir un formulaire A4.

L'effort nécessaire pour les contrôles était très limité. Ceux et celles qui, pour diverses raisons, avaient décrété auparavant que le Programme de responsabilisation face au marché (PRM) de l'EMB était inapproprié, devraient désormais être rouges de honte.

En Allemagne, le gouvernement avait lancé un programme national de « discipline de l'offre » destiné aux producteurs laitiers qui étaient prêts à ne pas augmenter leur production. Environ un tiers des producteurs ont soumis une demande de participation audit programme, représentant un total de 16,3 milliards de kilos de lait. Ce sont surtout des exploitations de plus grande taille qui sont prêts, de manière temporaire, à respecter cette discipline quant aux volumes produits. En effet, 53 % des participants au programme produisent plus d'un million de kilos de lait par an. Selon les chiffres provisoires, l'aide octroyée devrait se monter à quelque 0,70 centimes par kilo de lait livré au cours de la période du premier décembre 2015 au 30 novembre 2016.

Il sera intéressant de voir l'évolution de la production laitière après expiration du programme de régulation. Nombreux sont ceux qui prévoient une augmentation des volumes, malgré le nombre toujours extrêmement élevé d'éleveurs laitiers cessant la production. Presque tous les jours nous entendons que l'un ou l'autre d'entre nous a décidé de « chasser » à jamais les vaches de son étable.

Au niveau politique et des associations, nombreux sont ceux à discuter et revendiquer de manière unilatérale des solutions à l'échelon de la filière. Des améliorations supposées des relations contractuelles, telles que la suppression de l'obligation de livraison ou une régulation au niveau des laiteries, sont destinées à susciter l'espoir de pouvoir maintenir

le marché laitier européen en équilibre. Le ministère fédéral a déjà signalé qu'il ne souhaite plus intervenir dans le marché par le biais de mesures de régulation. Des messages allant dans ce sens existaient déjà avant la mise en œuvre du deuxième paquet d'aide. En même temps, le ministère a averti le « secteur » que si celui-ci n'était pas prêt à coopérer, l'État pourrait tout de même intervenir.

Notre priorité dans les semaines et mois à venir sera surtout le travail politique. Nous devons montrer clairement que sans la mise en œuvre du Programme de responsabilisation face au marché (PRM) au niveau européen, ce ne sera qu'une question de temps avant que la prochaine crise ne frappe le secteur. La prochaine occasion pour ce faire sera la réunion des ministres de l'agriculture des Länder qui se tiendra du 29 au 31 mars 2017 à Hanovre. Le BDM sera sur place et, à l'aide d'images fortes, tentera d'éclairer les ministres sur ce que peuvent ou ne peuvent pas apporter les dénommées solutions de filière. Nous exposerons que le seul moyen de combattre efficacement les crises est un filet de sécurité adéquat. La campagne électorale pour les élections du Bundestag en automne 2017 sera une autre occasion pour le BDM d'animer les partis et les candidats à poser des gestes courageux en faveur de la production laitière paysanne et de l'espace rural.

« Que sont devenus les éleveurs fiers et libres ? » C'est la question qu'avait posé le ministre de l'agriculture du Schleswig-Holstein, Robert Habeck, lors de la journée des producteurs laitiers organisée par le BDM à Osterrönfeld. Notre seule réaction doit être : ne pas lâcher prise et ne pas se laisser distraire – il faut continuer la pression sur les décideurs politiques ! Robert Habeck en est d'ailleurs bien conscient ; sa question s'adressait avant tout aux producteurs de lait qui ont tendance à se résigner et à abandonner. Cela envoie un mauvais signal.

Hans Foldenauer, BDM Allemagne

Brader les excédents en exportant du fromage à prix cassé

Dans ses derniers communiqués de presse, la filière fromagère helvétique s'est vantée que les exportations fromagères suisses affichaient, en 2016, une progression de 2,5 %, soit 1 738 tonnes. Ces exportations ne sont que le revers de la médaille car pour la même période, les importations ont, elles-mêmes, progressé de 2 734 tonnes.

© wikimedia

Mais ce n'est pas tout. Puisque la segmentation est insuffisamment mise en œuvre par les acheteurs et les transformateurs de lait, la filière a dû faire, à nouveau, preuve de créativité pour trouver de nouvelles possibilités d'écoulement des excédents. Et eurêka : il suffit d'acheter du lait bon marché de catégorie B au prix de 40 centimes. Ce lait est alors écrémé au maximum. La crème est transformée et vendue séparément. Certains l'exportent en percevant les fameuses aides publiques au titre de la loi « chocolatière », d'autres en profitent pour remplir leur stock de beurre. Le lait écrémé sert à la fabrication d'un fromage pour lequel, en fin de course, l'Etat fédéral verse encore un supplément 15 centimes par kilo de lait pour transformation fromagère tant que le fromage affiche une teneur d'au-moins 15 % de matières grasses.

Le coût de revient de ce fromage est tellement bas qu'il peut, sans souci, être bradé à l'exportation. Les statistiques des exportations publiées par la Direction générale des douanes en attestent : en 2016, plus de 1 200 tonnes de fromage à pâte mi-dure étaient exportées vers les Etats-membres de l'UE à un prix oscillant entre 1,50 et 2,90 francs suisses (1,41 et 2,72 euros) le kilo (!!!). Durant le seul mois de mars 2016, à titre d'exemple, 232 tonnes de fromage à pâte mi-dure étaient exportées vers l'Italie à un prix de 2,20 francs (2,06 euros) le kilo. Pourtant, la filière se garde bien de parler de ces prétendus « produits de qualité ». Toute information concernant la nature et l'utilisation de ces produits demeure secrète. Le fait que notre lait de haute qualité soit utilisé dans la fabrication d'aliments industriels avec, de surcroît, l'argent du contribuable vient ternir le beau tableau de nos exportations !

Il est de plus en plus populaire de ne pas brader les excédents laitiers en catégorie C mais d'en faire un lait bon marché

de catégorie B2 et de le transformer en beurre et en fromage pauvre en matières grasses. Lorsque cette pratique était rendue publique par le BIG-M, la filière était piquée au vif. Chacun s'accorde pour clamer que de telles exportations nuisent à notre réputation. La filière n'est toutefois pas en mesure de s'attaquer au nœud du problème car cela signifierait la signature de conventions claires qui n'autoriseraient l'achat de lait qu'en quantités permettant une vente à des conditions décentes. En outre, l'acceptation des suppléments pour transformation fromagère serait remise en question au vu du gaspillage fait de l'argent du contribuable.

Werner Locher, BIG-M

Colloque de l'OPL : la parole aux producteurs

© OPL

L'Organisation des producteurs de lait (OPL) de la Coordination Rurale a organisé jeudi 9 février son 10e colloque à Hangest-sur-Somme. L'OPL souhaitait permettre aux éleveurs laitiers de discuter en toute sincérité des problèmes liés à la contractualisation et aux organisations de producteurs (OP et AOP) et des évolutions souhaitées.

Cet objectif a été pleinement atteint puisqu'une cinquantaine d'éleveurs s'étaient regroupés et ont pu, à partir de leurs expériences personnelles, échanger et évoquer des pistes de solutions pour améliorer la situation des éleveurs laitiers en France. Le prix payé au producteur a été le fil rouge ; il est vrai qu'il est légitimement un des sujets majeurs de préoccupations.

A travers les interventions d'André Pflimlin, expert des marchés agricoles, et de Véronique Pilet, cheffe du service Économie du Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (Cniel), l'OPL souhaitait également donner quelques clés de réflexion qui permettront au maximum de producteurs de prendre la main pour réorienter la politique laitière.

Le regard de ces deux intervenants sur le contexte international et européen a été fortement apprécié.

Véronique Le Floc'h, OPL France

Le bilan de Véronique Le Floc'h en vidéo

Exposition « Le lait voyage mal – pas les éleveurs laitiers »

Les producteurs de lait Johannes et Christoph vous emmènent en voyage au Burkina Faso ! Dans une très belle exposition photo, les deux producteurs nous relatent leur visite de ce pays ouest-africain. Ils parlent de leurs rencontres avec leurs collègues burkinabés et expliquent comment nous, dans l'UE, pouvons contribuer à des relations commerciales plus équitables.

© EMB

Une exposition sympathique et en même temps un petit trésor de faits intéressants !

Date de l'exposition : à partir du 3 mars jusqu'à Pâques

Lieu : Sarrebruck, Kirche der Jugend eli.ja

Cette exposition est organisée dans le cadre de la Campagne de carême 2017 de l'organisation allemande de coopération au développement MISEREOR. Le thème central de cette campagne est le Burkina Faso, l'un des pays les plus pauvres de la planète.

Il s'agit d'une exposition itinérante. Si vous souhaiteriez organiser cette exposition dans votre région, n'hésitez pas à prendre contact avec nous à l'adresse suivante : office@europeanmilkboard.org.

Interview avec Johannes Pfaller, producteur laitier près de Heideck, en Bavière

M. Pfaller, pourquoi avoir organisé cette exposition sur le Burkina Faso ?

Nous nous sommes rendus au Burkina Faso avec l'EMB et Misereor en tant qu'éleveurs laitiers, afin de pouvoir comparer la situation ici et là-bas et de récolter des informations. Lorsque nous avons constaté que notre production européenne, vendue à des prix de dumping sous forme de lait en poudre, avait des conséquences négatives là-bas, nous avons voulu transmettre cette information ici, en Allemagne, d'une manière intéressante. Ils nous a semblé qu'une bonne façon serait de faire une exposition dans laquelle nous emmènerions les visiteurs en quelque sorte en voyage avec nous.

Qu'avez-vous tiré personnellement de votre voyage au Burkina Faso ?

Plusieurs choses. Premièrement, nous avons constaté que le Burkina Faso est un pays très pauvre. Cela ne signifie toutefois pas que les gens y soient forcément moins heureux. Malgré une vie comparativement plus dure, il y a là-bas des gens heureux et satisfaits.

En ce qui concerne l'agriculture, j'ai été frappé par le fait que certains aspects sont très similaires et d'autres très différents de ce que nous connaissons chez nous. On voit les différences naturellement au niveau de la prospérité et des modes de production. Il existe cependant des similitudes concernant la situation politico-économique des producteurs. Là-bas comme ici, nous avons du mal à dégager un revenu suffisant.

Je me suis toutefois bien rendu compte que l'UE et l'Allemagne ne sont pas le centre du monde. Nous ne sommes pas les seuls à pouvoir nourrir le monde. Partout sur notre planète, il existe des personnes disposant de la même intelligence et de capacités similaires, capables de faire pousser de la nourriture, etc. Nous devrions vraiment revoir notre arrogance à la baisse.

Qu'est-ce qui vous a le plus surpris au Burkina Faso ?

Que mon collègue Christoph réussisse à porter un pantalon long toute la journée par cette chaleur sans sembler transpirer excessivement (*rire*).

Non, sérieusement ; ce qui était nouveau pour moi, c'était qu'il pouvait y avoir un écart aussi abyssal entre la ville et la

campagne. Chez nous en Europe, le niveau de développement dans les campagnes n'est pas aussi éloigné de celui des villes.

À votre avis, qu'est-ce que les gens en Allemagne ont besoin d'apprendre sur le Burkina Faso et que devraient-ils retirer de cette exposition ?

Ce serait bien que nous puissions dissiper un peu la croyance selon laquelle ce serait le destin de l'Afrique de souffrir de la pauvreté. Nous acceptons beaucoup trop rapidement ici qu'en Afrique, « tout le monde » est pauvre et qu'il ne peut pas en être autrement. Pourtant, le fait est que beaucoup d'Africains vivent dans la pauvreté justement parce que nous sommes riches. Par exemple, si nous, agriculteurs européens, produisions de manière plus responsable, cette injustice pourrait être réduite.

Je pense que nous montrons, à travers cette exposition, quelques bonnes approches et recommandations afin de parvenir à plus d'équité et de justice. Si l'un ou l'autre de nos visiteurs ramène quelques unes de ces pensées chez lui, cette exposition aura été utile. Nous ne souhaitons toutefois donner de leçons à personne. Si les visiteurs quittent l'exposition en ayant appris, par exemple, que « Burkina Faso » signifie dans les langues locales « le pays des hommes intègres», j'en serai tout aussi satisfait.

M. Pfaller, merci pour cet entretien !

Silvia Däberitz, EMB

Une étude sur la politique agricole : la PAC a encore besoin d'être réformée

Près de deux tiers des citoyens européens se disent favorables au fait de lier beaucoup plus étroitement l'attribution des milliards de subventions agricoles de l'UE à la protection de l'environnement et des animaux. Les citoyens européens versent chaque année environ 55 milliards d'euros de recettes fiscales en subventions agricoles. D'après une étude actuelle, ils ne seraient pas satisfaits de la manière dont ces montants sont utilisés.

Chaque habitant des 28 pays membres de l'UE, des bébés aux seniors, verse chaque année 110 euros pour la politique agricole de l'UE. Cependant, si près de 40 pour cent du budget de l'Union va à la politique agricole commune (PAC), comment se fait-il que les exploitations ferment les unes après les autres, que les grands investisseurs accaparent les terres, que les pesticides comme le glyphosate et l'abus d'antibiotiques détériorent notre santé et l'environnement ? C'est justement sur cette question qu'ouvre l'étude actuelle « Des fondations au lieu de piliers : propositions pour une réorientation de la politique agricole de l'UE » publiée récemment par l'organisation environnementale et de développement Germanwatch, commanditée par Martin Häusling, porte-parole pour les questions agricoles des verts/ALE.

Une politique agricole durable – un vaste champ

Il est difficile de décrypter les mécanismes qui sous-tendent la production et la fourniture agricoles, avant que la viande et le tofu n'atteignent nos assiettes. Les structures de l'industrie agro-alimentaire sont trop complexes et mondialisées, les intérêts des différents acteurs trop puissants pour qu'il y ait des solutions politiques simples, surtout au niveau européen. C'est pourquoi l'étude de M. Häusling aborde une série d'approches qui nécessitent un changement de

direction de la politique agricole européenne vers plus de durabilité et d'exigence des consommateurs. Parmi celles-ci, on compte les politiques d'exportation, la biodiversité et la protection des sols.

Les auteurs suggèrent que la sécurité alimentaire des européens devrait reposer sur une économie circulaire des nutriments à l'échelle des régions et des espaces naturels. À l'opposé, l'industrie agro-alimentaire européenne est orientée vers la croissance, la réduction des coûts et la division internationale du travail. Afin de procéder à une réforme véritable allant dans le sens de la protection de l'environnement, du climat, des cours d'eau et des animaux, ces dimensions et des investissements structurels dans la valeur ajoutée rurale doivent être inscrits dans l'article 39 du TFUE (Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne).

Pour M. Häusling, « nous devons abandonner le système des piliers au profit d'une rémunération des efforts qui prendrait l'agriculture biologique comme modèle et en ferait la norme ultime pour les subventions publiques. »

Ama Lorenz, Euractiv du 13 janvier 2017

Article complet en anglais ou allemand

Étude « Des fondations au lieu de piliers : propositions pour une réorientation de la politique agricole de l'UE » (en allemand)

Vous pouvez nous trouver sur Facebook

European Milk Board ASBL
Rue de la Loi 155
B-1040 Bruxelles
Tel: +32 (0)2808 1935
Fax: +32 (0)2808 8265
Mail: office@europeanmilkboard.org
Document-URL: http://www.europeanmilkboard.org/https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-mars-2017.html